

ASSOCIATION
« DELPHINE CENDRINE »

Mr Christian STAWOSKI
Mr Pierre ALZIEU
"La Garlande"
31590 VERFEIL
05.61.35.67.34 / 06.03.39.29.93
05.61.53.91.52

12 novembre 2003

Monsieur Patrick POIRRET

Recommandé AR

Sous direction de la justice pénale et des Grâces

Monsieur le sous-Directeur,

Nous venons de recevoir votre lettre du 30 Octobre 2003, et nous tenons à vous faire part de notre désagréable surprise.

Vous nous dites que nous avons attiré l'attention du Garde des Sceaux, nous pensons qu'il vous faudrait prendre des Informations auprès de Monsieur Muller, conseiller technique au Ministère de la Justice.

Nous vous rappelons que depuis 8 ans, des membres de notre association se sont battus seuls pour cette Réforme, alors que des Associations connues et parisiennes n'ont jamais répondu au dossier qu'ils leur ont été adressés.

Nous vous citerons, les courriers à la Présidence de la République, aux Premier Ministre et Ministère concerné.

Nous vous rappelons les courriers aux Bâtonniers, qui par leurs réponses nous ont décidé à mettre en place une Pétition pour la Modification de l'Article 122.1 du Code Pénal, et une vraie Justice dans le cas de l'Irresponsabilité Pénale. (à ce jour 15.000 signatures).

Et ensuite la création d'un site internet : www.cendrine.org

Nous vous citerons aussi, nos déplacements (à nos frais), à Bordeaux, Tours, Paris, Nanterre..., afin de rencontrer d'autres victimes pour affiner notre demande.

Nous vous précisons notre travail envers les Députés, avec plusieurs courriers chaque année (toujours à nos frais), dans le but d'obtenir un Consensus Politique qui aujourd'hui existe vraiment.

Consensus que nous avons concrétisé lors de la mise en place de notre Association, en Vice-Présidence, Madame BENAYOUN NAKACHE (PS) ancien Député, élue à la Mairie de Toulouse, Madame FONTES (PC) élue à la Mairie de Toulouse, et Monsieur MOUDENC (UMP) adjoint au Maire de Toulouse et conseiller général, qui ont voulu déclarer ensemble leur volonté de voir ce projet aboutir, et de représenter les 150 Députés de tout bord qui ont écrit leur soutien à notre démarche.

Tout ceci pour vous dire que nous avons fait plus qu'attirer l'attention du Ministre, du reste Monsieur STAWOSKI a déposé le 20 Décembre 2002 à Monsieur Muller, un dossier avec nos demandes.

Dossier, qui apparemment a inspiré le Discourt de Monsieur Perben le 15 Septembre 2003.

Le 11 Septembre 2003, l'appel téléphonique de Monsieur Muller à Monsieur Stawoski nous laissait imaginer un rôle actif dans ce Projet, et non un rôle de spectateur.

Certes, notre but est la Modification de cet Article, mais au moment où l'on parle de Décentralisation et France d'en bas, il serait regrettable que Toulouse (certes, loin de Paris), ne trouve pas sa place dans l'Etablissement de ce Projet.

Pour le respect du travail local, le nôtre, mais aussi celui des élus locaux qui se sont investis, Celui des journalistes, qui par leurs échos ont fait remonter nos démarches dans la Presse Nationale, et pour les victimes de Toulouse qui ont transformé leur peine en courage, pour aboutir dans ce projet.

Nous espérons simplement une réponse de votre part, et espérons au minimum un entretien avec Monsieur le Ministre, ou avec ce Groupe de Travail.

Sachez que nous continuons ce combat car il n'est pas fini pour nous, et vous trouverez la dernière Lettre que nous avons adressé aux Députés.

Dans l'attente de votre réponse,
Veuillez agréer, Monsieur le sous-Directeur, nos sincères salutations.

Christian STAWOSKI Pierre ALZIEU
Et les Membres de l'Association
« DELPHINE CENDRINE »